



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 29 61 11 35
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 264

JUILLET- AOÛT
2026

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Facebook : « Mairie d'Irvillac »



CHAPELLE NOTRE DAME DE LORETTE CHAPEL ITRON VARIA LORETA

Village de Coatnant - IRVILLAC

VISITES COMMENTÉES TOUS LES VENDREDIS
de 16h à 18h - du 17 juillet au 28 août inclus

GRATUIT - PAS DE RÉSERVATION

WAR HENTCHOÛ IRVILHAG - CONTACT : 06 99 42 63 64

Les ouvrages sur Irvillac seront en vente à la chapelle, ainsi que la photo (40cm/18cm) de la population prise route de Hanvec en l' an 2000.

À la découverte des oiseaux de nos campagnes

Da zizoleiñ laboused hor maeziou
= BALADE PHOTOGRAPHIQUE =
EXPOSITION PERMANENTE

➔ **IRVILLAC**
aux abords de l'école
et du jardin des naissances

18 espèces d'oiseaux méconnus
de notre territoire,
apprenez à les identifier
par le plumage et le chant.

REMERCIEMENTS

aux photographes Eliseu Gougeon et Mickaël Bellot
à Vanessa Guillou pour la traduction en breton avec l'aide de l'OPLB
à la LPO pour la source d'information

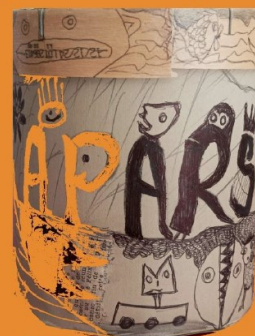
Exposition permanente proposée par
l'association
War Hentchoù Irvillac
Sur Les Chemins d'Irvillac



L'association pour la promotion de l'art résoluement singulier
présente une

EXPOSITION SINGULIERE

Du 6 juillet au 20 juillet 2026



SALLE D'EXPOSITION D'IRVILLAC
1, rue de la chapelle

Efka, Le peuple des grèves,
Eva Perhirin, Anouk Rugueu,
Delphine Tréhard

Ouvert tous les jours de 13.00 à 18.00

EXPOSITIONS - VISITES

EXPOSITIONS - VISITES

RAPPEL DES REGLES DE BON VOISINAGE

Divagation des chiens:

En raison du nombre croissant de signalements, concernant les divagations de chiens sur la voie publique, qui peuvent occasionner des risques d'accident de la circulation et des morsures à l'égard des passants, la municipalité rappelle que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, dans le bourg, que s'ils sont tenus en laisse.

Il est rappelé également que ces divagations sont passibles de poursuites pénales, en vertu de l'article L 211-22 du code rural.

Beaucoup d'administrés du bourg se plaignent également de chiens en liberté dans leur quartier. Les propriétaires des animaux concernés sont priés de prendre toutes les dispositions utiles pour éviter ces nuisances qui peuvent également faire l'objet de poursuites pénales.

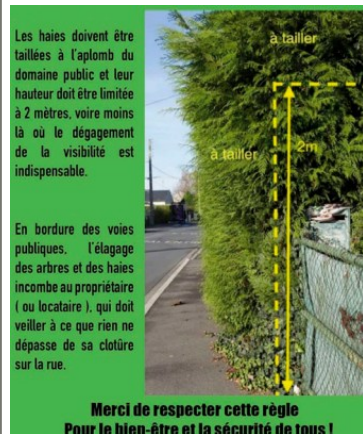
Interdiction de déplacer les panneaux de signalisation routière :

Il est strictement interdit de déplacer les panneaux de signalisation routière. Ces panneaux assurent la sécurité de tous. Toute manipulation est dangereuse et passible d'une amende.

Nuisances sonores :

Avec l'arrivée des beaux jours il n'est pas inutile de rappeler les plages horaires autorisées pour effectuer les travaux de tonte ou l'utilisation de machines bruyantes : **Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Taille des haies , arbres



L'interdiction de tailler les haies s'applique principalement pendant la période de nidification des oiseaux. Les dates précises varient légèrement selon les sources, mais on peut retenir les éléments suivants :

- Pour les agriculteurs : La taille des haies est strictement interdite du 16 mars au 15 août.

- Pour le particuliers, entreprises et collectivités : bien qu'il n'y ait pas d'interdiction formelle, il est fortement déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

Ces restrictions visent à porter la biodiversité, en particulier les oiseaux et petits mammifères qui utilisent les haies pour nicher et se reproduire durant cette période.

Horaires Été déchèteries :

Du 1er mars au 31 octobre la déchèterie de Daoulas vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,

PAVS
LANDERNEAU
DAOULAS



INFO RATTAPAGE
COLLECTE

Modification des conditions de collecte d'ordures ménagères et des emballages pour le mardi 14 juillet 2026

Le mardi 14 juillet étant férié, la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la commune sera retardée au **vendredi 17 juillet**. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac à couvercle vert la veille au soir aux endroits habituels

Cérémonies - Commémorations



La commune et l'UNC ont organisé le 8 mai une cérémonie en hommage à la victoire de 1945. La commémoration s'est déroulée à 11h30 devant le monument aux morts, après un rassemblement à 11h00 devant la mairie. Une gerbe a également été déposée au monument de la Résistance, rue du 16 août 1944.



Le jeudi 18 juin 2026 à 18h30, le Comité du Souvenir Français d'Irvillac et ses environs, Yann MONBEL, Maire, ceux sont rassemblés dans la cour de la mairie à l'occasion de la célébration de l'Appel du 18 juin, en hommage aux résistants locaux durant la seconde guerre mondiale.

Club des Rivières

Le Club des 3 Rivières

a organisé une journée le mercredi 6 mai pour célébrer ses

50 ans d'existence

En février 1976 l'Amicale des retraités a vu le jour et a depuis connu 8 président(e)s (Jo Le Rest le créateur, Jean Le Bris de Bodénes, Albert Bihan, Jeanne Ascoet, Jean Le Bris de Clécunan, Jeanne Crenn, Josette Le Bras toujours adhérente et Jean Louis Corre) avant l'arrivée de Daniel Depretto qui avec l'aide de Jean Louis a dynamisé la dénomination de l'Amicale qui est devenue le club des 3 Rivières s'ouvrant ainsi à tous (retraités ou non) et comptant aujourd'hui près de 90 adhérents.

Le matin a été l'occasion de visiter le musée de l'école de Trégarvan et de retourner aux sources en participant à une dictée au porte-plume. Le midi repas animé au cochon grillé de Saint Nic. Chants et danses ont rythmé l'après-midi dans une ambiance festive;

Les projets pour 2026, visite de la cactuseraie le 29 mai, une sortie à Paimpol en juin avec les clubs de Saint Urbain et Pencran, une semaine dans le Val de Loire en septembre, visite du Télégramme à Morlaix en octobre et repas de fin d'année en décembre.

Tout au long de l'année, pétanque, dominos ou jeux divers, marche, atelier d'écriture, pâtisserie et vannerie.



Informations diverses



Une réunion de présentation des projets du volet I pour l'année 2026 du Pacte Finistère 2030 s'est tenue à la mairie de Pont-de-Buis. Chaque année, le Département du Finistère alloue une enveloppe financière à chaque canton pour les communes de moins de 10 000 habitants. Lors d'une conférence cantonale, les projets des communes sont examinés et la somme est répartie en fonction des besoins et des actions d'intérêt local.



Conseil Municipal

Compte-rendu du conseil municipal du 07 juillet 2026



Le Crédit Agricole est retenu pour renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000€. Maéla Orcil titulaire et Camille Depretto suppléante seront membres de la commission des listes électorales. Une seule personne extérieure au conseil s'est portée volontaire pour participer à la commission communale des impôts directs ; une liste de 13 personnes comprenant les élus sera proposée à la DGFIP.

Mme Corinne Hervé est désignée comme référente déontologie des élus. Une subvention exceptionnelle de 150€ est accordée à l'association War Hentchou en soutien de leur travail pour l'exposition « à l'écoute des oiseaux ».

La tarification QF1 sera appliquée aux mineurs confiés aux assistants familiaux, pour les tarifs périscolaires.

Le conseil adopte le régime d'équivalence des heures lors des séjours et des camps comme suit :

- Présence de jour (entre 7h et 21h) : le temps travail de jour est comptabilisé sur la base de 10h par jour
- Présence de nuit (entre 21h et 7h) : un forfait de 4 heures sera comptabilisé pour chaque nuitée majoré de 50 % le week-end ou jours fériés
- Les heures effectuées au-delà du temps de travail prévu de l'agent ou de l'annualisation seront rémunérées, récupérées ou inscrit sur le compte épargne temps de l'agent.

- autorise une dérogation aux règles des horaires de travail habituels et classique de la durée de travail.

Le maire est autorisé à signer la convention avec la CAPLD de délégué à la protection des données pour les collectivités dans le cadre de la réglementation RGPD.



démo de box thaï

FORUM DES ASSOCIATIONS A LA SALLE KERLEVEZ SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 (10h00 - 12h00)

Inscription de votre association en mairie ou auprès de
christophe.lenormand@irvillac.fr



Environnement



CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Passage annuel du dératiser le 16 juillet 2026.

Si vous souhaitez bénéficier de son intervention, inscrivez-vous en Mairie
avant le 13 juillet 2026 au 02 29 61 11 35 ou par mail : info@irvillac.fr

Le doyen de la commune



Le doyen de la commune d'Irvillac, Monsieur Jean Crenn, est décédé le 16 juin 2026 à l'EHPAD de Landerneau, à l'âge de 91 ans. Né le 7 juin 1935 à Irvillac, au village de Guernigou, il était le cadet d'une fratrie de six enfants. Il quitta sa famille pour effectuer son service militaire en Algérie. À son retour, il reprit l'exploitation agricole familiale. En 1961, il épousa Jeanne, originaire de Loperhet. De leur union sont nés trois enfants. En 1997, il prit sa retraite afin de profiter de ses loisirs, de sa famille et de ses petits-enfants. Il s'investit également dans la vie locale en devenant membre du club des retraités. Ses obsèques ont été célébrées le 20 juin 2026 en l'église Saint-Pierre d'Irvillac.

Ecole Léontine Drapier-Cadec

QUAND LE MÉTAL RENCONTRE L'IMAGINATION DES ENFANTS

À partir de dessins réalisés en classe, des chutes de tôle ont été découpées puis transformées en œuvres d'art, mises en valeur sur des sculptures en bois pour embellir l'école.

Découvrez toutes les étapes du projet en vidéo (réalisée par la directrice de l'école, Anne, avec les voix des enfants)

<https://podeduc.apps.education.fr/.../153227-decorons.../>

Ce travail a été réalisé en collaboration entre les élèves, Camille, Artisan Méthallière et Mickaël, Agent des Services Techniques de la commune.



Amicale Laïque



L'Amicale laïque d'Irvillac propose différentes activités:

- le lundi: la full danse de 20h30 à 21h30 (à partir de 16 ans)
- le mardi : du dessin de 16h45 à 18h (pour les enfants) et de 18h à 19h15 (pour les adolescents et adultes)
- le vendredi: la gym douce de 9h à 10h

Ces activités sont animées par Catherine Daniel, éducatrice sportive.

- le lundi: le palet (de 20h à 22h) dans la cour de l'école
- le mardi: le ping-pong de 20h à 22h (à partir de 16 ans)

Les oeuvres des cours de dessin sont exposés à la bibliothèque.

Pour plus de renseignement vous pouvez nous envoyer par mail : amicale.irvillac29@gmail.com

Bibliothèque



Votre bibliothèque met à votre disposition, depuis le mois de mai, des jeux de société empruntables directement à domicile. Nous avons également créé un nouvel espace afin de mieux accueillir nos documents et de leur offrir davantage de visibilité. Par ailleurs, nous proposons toujours un choix enrichi de romans, polars, livres jeunesse, romans graphiques et mangas. Nous n'acquérons que des nouveautés de moins d'un an. La cotisation annuelle reste fixée à 18 €. Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi et mercredi de 17h à 19h, et samedi de 10h à 12h. Attention : pendant les vacances d'été, la permanence du mercredi sera fermée. L'équipe de la bibliothèque vous remercie.



CCAS

Morgane GODOC

(Adjointe à la vie Scolaire, sociale et à la petite enfance)

et Laurence KERVERN
(membre du CCAS)

ont rendu visite à

Josette LE BRAS du Bot

Josette est née
le 23 janvier 1932.





PORTES OUVERTES

Visite de la cantine et de l'ALSH

Le mercredi 26 Août 2026

De 17h30 à 19h

L'occasion de visiter la cantine et les locaux périscolaires,
de prendre les dossiers d'inscription périscolaire ou ALSH,
de donner des réponses à vos interrogations...

alsh@irvillac.fr
06 80 45 65 18



SÉJOUR COOL COOL À LOGO

DU 19 AU 21 AOÛT À LOGNON-DECOULAS
Pour les jeunes de 9 à 12 ans



Hébergement en tente au camping du Roz
1 séance de paddle géant
1 grande chasse au trésor
Des jeux, des veillées, des chamallows grillés !

Contact et renseignements :
Association Log'Ado
assologado@gmail.com
06-77-17-93-07

Un tarif adapté au quotient familial :
Tranche A = de 0€ à 700€ : 79€
Tranche B = de 700€ à 899€ : 80€
Tranche C = de 900€ à 1199€ : 100€
Tranche D = de 1200€ à plus : 130€

SÉJOUR À FOND LES SENSATIONS !

DU 20 AU 24 JUILLET À TELGRUC-SUR-MER
Pour les jeunes de 13 ans (ou nés en 2013) à 17 ans



Hébergement en camping
1 séance de char à voile ou de kayak/sauts au choix !
1 séance de méga-kraft : un paddle mais à 8 dessus !
1 session de coasteering : marcher, nager, sauter dans l'eau, escalader... Du canyoning version côtes bretonnes !
Des jeux, des veillées et une bonne ambiance garantie !

Contact et renseignements :
Association Log'Ado
assologado@gmail.com
06-77-17-93-07

Un tarif adapté au quotient familial :
Tranche A = de 0€ à 700€ : 120€
Tranche B = de 700€ à 899€ : 130€
Tranche C = de 900€ à 1199€ : 150€
Tranche D = de 1200€ à plus : 220€

Restez connectés avec Log'Ado !

Vous souhaitez suivre les programmes d'activités, les projets et les événements de l'association **Log'Ado** ? Ne manquez rien de l'actualité de nos jeunes ! Log'Ado est une association de loisirs (sorties, activités diverses, séjours, projets jeunes) pour les jeunes de 9 à 17 ans de Daoulas, Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas et Saint-Eloy. **Sortez votre smartphone et flashez le QR code ci-dessous** pour rejoindre instantanément notre page Facebook !



RANDO CYCLO

Soins Palliatifs Pédiatriques La Brise

13 Sept 2026

Tour de la Communauté d'Agglomération Pays de Landerneau-Daoulas

Landerneau
Pencran
Saint-Urbain
Dérion
Loperhet
Daoulas
Logonna-Daoulas
L'hôpital-Camfrout
Irvillac
Hannec
Saint-Eloy
Le Trehou
Treffenez
La Martyre
Ploudiry
La Roche-Maurice
Lanneufret
Plouedern
Tremaoutzan
Saint-Thonan
Saint-Divy
La Forest-Landerneau



Avec le soutien de Cédrine Kerbaol

helloasso
Inscriptions sur HelloAsso

Circuits :
117 km
80 km / 44 Km

Départ
Le Hangar St Ernel
à partir de 07h30

Tarif 10 €

Les bénéfices seront reversés à l'Association La Brise
Organisée par le Cyclo Club de Daoulas et Les Cyclos Landerneens
www.cccdaoulas.com



Le Cyclo Club de Daoulas et Les cyclos Landerneens organisent une randonnée cycliste le 13 septembre 2026, au bénéfice des enfants en soins palliatifs pédiatriques. Le tracé passe dans chacune des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas et dans la commune de Plouneventer.

Cette randonnée cycliste empruntera des routes ouvertes à la circulation, dans le strict respect du code de la route, sans priorité de passage ni mise en place de signaleurs, sans classement, sans chronométrage, et sans horaire fixé à l'avance.

Tous les bénéfices seront reversés à l'association La Brise, qui a pour objet de développer les soins palliatifs pédiatriques afin d'offrir à chaque enfant touché par une maladie grave évolutive ou terminale, la meilleure qualité de vie possible, tout en offrant un soutien à sa famille. (<https://www.labrise.fr>)

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez aux randonneurs cyclistes lors de cette journée sportive et caritative.

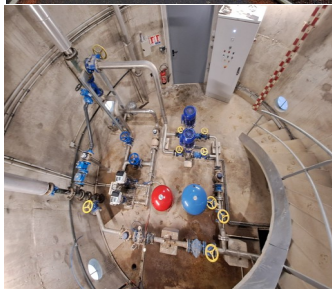
Nous serons très heureux de vous retrouver à Landerneau pour la randonnée à vélo le 13 septembre, à partir de 07h30, ou pour une petite collation à partir de 11h30.

Travaux - Aménagement



Les aménagements réalisés sur le site du réservoir du Bourg sont :

- Réhabilitation complète de l'ouvrage y compris ravalement ;
- Aménagement d'une voie en enrobé depuis la RD 33 jusqu'au réservoir ;
- Création de place de stationnement à l'intérieur du site ;
- Remplacement de l'ensemble des clôtures ;
- Installation d'un portail coulissant au plus près de l'ouvrage.



À l'occasion de la journée de cohésion organisée fin mai pour les employés communaux, un atelier consacré à la sécurité routière a été proposé.

À l'aide de pots en terre cuite, de pinceaux, de peinture et d'une bonne dose d'imagination, les agents communaux ont créé de petits personnages chargés de veiller attentivement sur la circulation routière.

Un nouveau site internet sera bientôt mis en ligne



Les associations et les entreprises qui souhaitent figurer dans l'annuaire du site sont invitées à contacter la mairie au 02 29 61 11 35 ou par mail info@irvillac.fr

Bulletin Communal



Directeur de la publication : L'Adjoint-au-Maire : guy.kerdoncuff@irvillac.fr
Rédaction et information : Margaret Hautefort Laurans, info@irvillac.fr / bulletin@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Newsletter : www.irvillac.fr



Services de Garde



SAMU 15
Pompiers 18
Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Morizur-Salaün Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- SALVÉ Anne / EUSTACE Annie
7, bis route de Daoulas - 06 30 39 13 80 / 02 98 25 98 23
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



DEFIBRILLATEURS

Secrétariat ouvert au Public : Tél : 02. 29. 61. 11. 35
 Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
 Mercredi-Jeudi-Samedi (le premier du mois) : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :
 Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

Permanence des élus :

MONBEL Yann : Maire
 sur rendez-vous : yann.monbel@irvillac.fr

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
 Urbanisme, Patrimoine et Culture
 sur rendez-vous: guy.kerdoncuff@irvillac.fr

GODOC Morgane : 2ème Adjointe au Maire
 Affaires Sociale et à l'enfance
 sur rendez-vous : morgane.godoc@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
 Voirie et bâtiments communaux
 sur rendez-vous : francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
 Environnement, et Cadre de vie
 sur rendez-vous : yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

QUEFFELEC Agathe : Affaires Sociale et à l'enfance
LAURENT Mathieu : Affaires Sociale et à l'enfance
LENORMAND Christophe : Animation/Vie associative

Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES :



Demandées :

SCI Family, 22bis, route de Hanvec : Abri de jardin
 SARL Les Mille Feuilles d'Armorique, 7, Bodénès : Remplacement toiture et ravalement des façades d'un bâtiment existant

Accordées :

CAPLD, Energies Renouvelables, 9, rue du 16 Août 1944 : Panneaux photovoltaïque sur hangar communal
 LAURENT Claire, 10, route de Landerneau : Vélux
 CRENN Gilbert, 1, route du Stade : ravalement habitation
 APRIUM ENERGIE, Guernigou : Panneaux photovoltaïques
 ROMEUR Jocelyne, 7, résidence Pont Ar C'hlan : ravalement habitation
 KERDONCUFF Annick, 1, route de Hanvec : Muret et portail
 KERDONCUFF Claude, 2, route du Tréhou : Portail

PERMIS D'AMENAGER

Accordé :

Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau/Daoulas : Représentée par Patrick LECLERC : Création d'un Parc d'activité économique de la Garenne, route de la Garenne

Etat Civil

Naissances :

29/04 : Malo LE BIAN, 22, route de Hanvec
 13/06 : Maxence CORRE, 17, route du Tréhou
 20/06 : Naïg SUBIRA ORCIL, 1 Ter allée des Genêts

Décès :

16/06 : Jean CRENN, 4, Guernigou

Nouveaux horaires de l'Agence Postale à partir du 1er juillet 2026

Les nouveaux horaires sont les suivants :
lundi, mercredi et samedi de 9 h à 14 h, en continu.

Par ailleurs, nous vous informons qu'à compter du 18 février 2027, l'Agence Postale Communale (APC) sera définitivement fermée. Cette fermeture fait suite à la décision de la Poste de ne pas reconduire sa convention avec la commune.

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.